Envoyé en préfecture le 09/10/2026
Reçu en préfecture le 09/10/2026
Publié le
ID : 056-215600065-20261009-DEL20261007_80-DE

Réf. : DEL20261007-80

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal d'AUGAN

L'an deux mille vingt-six, le 07 octobre le Conseil Municipal de la Commune d'Augan, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil de la mairie à 19h30, sous la présidence de Madame Dominique MARTIN, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19
Date de convocation du Conseil Municipal : 02 octobre 2026

PRESENTS (16)
Mme Dominique MARTIN, M. Pascal JOSSE, Mme Agnès GUILLO, M. Alain CHOTARD, Mme Valérie DUBOIS, Mme Stéphanie DUBOIS, **M.** Cyrille MONNERAIS, M. Adrien GILLARD, Mme Valérie LERAT, M. Vincent MONNERAIS, Mme Katy LETORE, M. Thierry ROBIN, Mme Marie-Thérèse LUCAS, M. Guénaël LAUNAY, M. Corentin PERRICHOT, M. Mickaël BOIXEL.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR (3) :
M. Philippe ROBO, ayant donné pouvoir à M. Guénaël LAUNAY.
Mme. Aurélie LOEZIC, ayant donné pouvoir à Mme Stéphanie DUBOIS.
M. Clément CHOTARD, ayant donné pouvoir à M. Alain CHOTARD.

ABSENTS (0) :

Délibération DEL20261007-80 – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMANTAL DU MORBIHAN DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE SOLIDARITE TERRITORIAL (PST) 2026 POUR L'AMENAGEMENT DE LA PRAIRIE DU BOURG

Madame Agnès GUILLO, Adjointe au Maire, déléguée aux finances informe l'assemblée de la situation et du contexte nécessitant une demande d'aide financière auprès du Conseil Départemental du Morbihan dans le cadre du Programme de Solidarité Territorial (PST) pour l'aménagement de la prairie du bourg.

Dépenses	Montant HT €		Recettes	Montant HT €	%
Travaux	85 000,00 €		Subvention du département du Morbihan (PST)	29 750 €	35%
			Autofinancement	55 250 €	65%
TOTAL	**85 000,00 €**		TOTAL	**85 000,00 €**	

Envoyé en préfecture le 09/10/2026
Reçu en préfecture le 09/10/2026
Publié le
ID : 056-215600065-20261009-DEL20261007_80-DE

Il est demandé au conseil municipal :
D'autoriser Madame le Maire à engager toutes les démarches pour effectuer cette demande d'aide financière.
D'autoriser Madame le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Madame Agnès GUILLO et en avoir délibéré, à l'unanimité (Résultat du vote : 19 votes pour, 0 vote contre, 0 abstention) des membres présents ou représentés :

Autorise Madame le Maire à engager toutes les démarches pour effectuer cette demande d'aide financière.
Autorise Madame le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Pour extrait certifié conforme
Le Maire,

Dominique MARTIN



Certifié exécutoire,
Les formalités de publicité ayant été effectuées le 09/10/2026,
Et l'extrait au registre des délibérations ayant été transmis en préfecture le 09/10/2026